

## Communiqués

Tous les communiqués

## Communiqués par sujet

Communiqués par ministère

Services aux collectivités

Développement

économique

Éducation

Énergie, Mines et

Ressources

Environnement

Conseil exécutif

Finances

Direction des services en français

Santé et Affaires sociales

Voirie et Travaux publics

Justice

Commission de la fonction publique

Tourisme et Culture

Direction de la condition féminine

Communiqués par société d'État

Société de développement du Yukon

Société d'énergie du Yukon



Société d'habitation du Yukon

Société des alcools du Yukon

Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon



Communiqués conjoints

Nouvelles du premier ministre

## Communiqués par date

Communiqués 2017

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Nouvelles archivées



## Communiqué

Pour diffusion immédiate numéro 10-002

Le 7 janvier 2010

### Report encourageant de la Commission d'examen conjoint

WHITEHORSE – Le gouvernement du Yukon accueille avec satisfaction la publication du rapport de la Commission d'examen conjoint sur la construction du gazoduc du Mackenzie intitulé : *Pour garantir l'avenir du Nord canadien*.

« Le gouvernement du Yukon approuve les conclusions de la Commission d'examen conjoint qui indiquent que le Nord ne pourra que mieux se porter si le projet se concrétise », a dit le ministre d'Énergie, Mines et Ressources, M. Archie Lang. « Le gouvernement est conscient des nombreuses retombées positives et des possibilités qui s'offriront vraisemblablement aux Yukonnais si le projet reçoit le feu vert. »

Dans son rapport, la Commission « a conclu que les incidences négatives du projet gazier Mackenzie et des installations du Nord-Ouest de l'Alberta ne sont pas susceptibles d'être importantes et qu'il est probable que le projet et ces installations apporteront une contribution positive à un avenir durable pour le Nord ».

Le gouvernement du Yukon étudie présentement le rapport de la Commission d'examen conjoint afin de déterminer si les intérêts socioéconomiques et environnementaux du Yukon y sont mentionnés et pris en compte dans les recommandations.

Lorsque le gouvernement aura terminé son étude approfondie du document, il fera parvenir ses commentaires au sujet des mesures qui y sont prescrites à l'Office national de l'énergie, à l'occasion des consultations qui se tiendront aux fins de modifications des recommandations, la prochaine étape du processus d'examen réglementaire. L'Office national de l'énergie reprendra ses audiences en avril, et c'est à ce moment que le gouvernement du Yukon présentera ses conclusions finales sur des questions d'ordre technique.

Une fois les audiences terminées, l'Office fera connaître ses motifs de décision, probablement en septembre. Le projet nécessitera alors l'approbation du gouvernement fédéral.

« Nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, les promoteurs et autres parties prenantes du projet tout au long du processus d'examen réglementaire », a ajouté M. Lang.

Le projet de gazoduc du Mackenzie comprend la mise en valeur de trois champs gaziers dans le Nord et l'aménagement de petits gazoducs qui transporteront le gaz jusqu'à Inuvik, d'un gazoduc qui suivrait la vallée du Mackenzie en direction du sud, depuis Inuvik jusqu'au nord-ouest de l'Alberta, et d'installations en Alberta permettant de raccorder le gazoduc à l'infrastructure déjà en place.

Pour de plus amples renseignements sur les ressources pétrolières et gazières du Yukon, visitez le site Web [www.yukonoilandgas.com](http://www.yukonoilandgas.com).

-30-

Renseignements :

Emily Younker  
Communications  
Conseil des ministres  
867-633-7961  
[emily.younker@gov.yk.ca](mailto:emily.younker@gov.yk.ca)

Chris Wearmouth  
Communications  
Énergie, Mines et Ressources  
867-667-5809  
[chris.wearmouth@gov.yk.ca](mailto:chris.wearmouth@gov.yk.ca)

<%img\_newsarticle%>

